

Conseil Municipal du 11 Septembre 2018

Présents : Mr Milet, Mr de Vallavieille, Mme Gournay, Mr Jamet, Mme Rolland, Mr Férey, Mme Plaisance, Mr Lesseline, Mr Martin

Excusé : Mr Leconte

Absents : Mr Harel, Mr Vasche, Mme Letourneur

Pouvoir : Mr Leconte a donné pouvoir à Mr de Vallavieille

Préambule : Monsieur le Maire transmet les remerciements des peintres qui ont exposé dans la salle du conseil municipal cet été et qui ont été satisfaits de nombre de visiteurs. Le conseil municipal remercie à son tour Mme Alexandre qui a offert une peinture de l'église à cette occasion.

Monsieur le Maire tient à remercier les membres du comité des fêtes pour l'organisation de la fête du 15 août qui a connu un vif succès et dont le feu d'artifice était magnifique.

Monsieur le Maire souhaite remercier le personnel technique de Ste Marie et de la Ville de Carentan les Marais, ainsi que la Communauté de Communes, pour l'aide apportée lors de la journée du 2 septembre « Tous à Utah ». Cette journée qui était organisée le même jour que le festival de la terre, a néanmoins mobilisé de nombreuses personnes pour soutenir notre candidature à l'UNESCO. Cette opération sera peut-être renouvelée l'an prochain.

1 Approbation compte rendu du conseil municipal

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le compte rendu du conseil de la réunion du mois de juillet dernier.

2 Erosion du Littoral : projet rechargement en sable et pose ganivelles.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les services de la DDTM nous ont proposés de redéposer un dossier pour la protection de la dune. Considérant que l'Etat peut subventionner cette opération à hauteur de 80%, le conseil municipal accepte de faire les démarches pour effectuer un rechargement de 7000m³ de sable pour un montant de 15680€ HT et pour la fourniture et la pose de 200ml de ganivelles pour un montant de 6398€ HT. Si la commune obtient l'accord de subvention, le travail sera confié à l'entreprise Cuquemelle.

3 Travaux clocher de l'église : avenant.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commission d'appel d'offres s'est réunie et propose la validation d'un avenant au lot 1 tranche ferme et tranche conditionnelle pour l'entreprise ART. Il explique que ces travaux supplémentaires font suite aux observations de l'état sanitaire du parement en pierre de taille, après la phase de nettoyage : remplacement de pierres, greffes et ragréages, traitement des parements et nouveau calcul des surfaces. Le conseil municipal accepte la proposition de la commission et valide l'avenant d'un montant de 37 673.40€ HT pour la tranche ferme et 8 473.99€ HT pour la tranche conditionnelle sous réserve de l'avis favorable et du suivi financier de la DRAC et du Conseil Départemental.

Monsieur le Maire explique également au conseil municipal que la charpente et la couverture de l'église présentent des signes de détérioration avancés. Il est décidé de prendre contact avec l'architecte des bâtiments de France pour avoir des informations sur le soutien financier des services de l'Etat pour de tels travaux.

4 Aménagement parking école et MAM

Considérant que les jardinières situées sur le parking de l'école doivent être changées, le conseil

municipal décide l'achat de barrières de type « Orléans » en gris procity. De plus, une nouvelle signalétique sera commandée et mise en place dès que possible

5 Décisions Modificatives Budgétaires

Dans le but de régler les factures afférentes à la viabilisation de la dernière parcelle rue du lavoir, il est nécessaire de prendre une décision modificative budgétaire (budget commune), le conseil accepte d'effectuer un virement du compte 21318 au compte 21538 pour un montant de 5500€.

De même, le renouvellement du marché assainissement étant impératif pour la fin de l'année, le conseil municipal valide le virement de crédit nécessaire au budget assainissement pour un montant de 8000€ et permettant le paiement de l'annonce légale et des honoraires de Aspasia.

6 Musée

- Tarifs entrée musée : Une délibération avait été prise en février 2018 pour des tarifs applicables au 1^{er} janvier 2019, mais suite à la demande de Mme Diaz, la Directrice du Musée, il est indispensable de réviser cette délibération pour augmenter le tarif « visite guidée extérieur groupe adulte » de 0.50€ passant ainsi de 10€ à 10.50€ et d'ajouter un tarif pour le Pass Cotentin à 1€ et le livret jeu à 2€. Le conseil municipal donne son accord.
- Décisions modificatives budgétaires : Pour permettre le réapprovisionnement de la boutique dans de bonnes conditions et pour permettre le paiement d'un acompte correspondant à l'impression et la commercialisation d'un livre sur le musée, le conseil municipal accepte d'augmenter le compte 607 de 45000€ et de diminuer d'autant le compte 678.

De même, une caisse enregistreuse ayant dû être changé en cours de saison, il est nécessaire de virer des crédits du compte 2188 au compte 2183 pour un montant de 6000€. Le conseil municipal valide cette modification.

- Monsieur de Vallavieille explique aux conseillers que les éditions Parigramme peuvent réaliser un livre de 144 pages au format 11X18 sur notre musée en incluant environ 50 objets. L'ensemble des textes serait rédigé par Mr Chomette et ce livre serait vendu exclusivement au sein de la boutique Utah-Shop à compter d'avril 2019. Le conseil accepte l'achat de 6000 exemplaires (3000 Français et 3000 Anglais) et accepte le devis correspondant pour un montant de 36 000€ HT.
- Proposition Maitrise d'ouvrage de Mr Kellemen : Suite à notre demande, Monsieur Kellemen nous a fait parvenir une proposition d'honoraires chiffrée pour la réalisation de travaux au sein du musée. Monsieur le Maire explique que la proposition est faite pour diverses missions mais que le conseil peut accepter de confier tout ou partie à Monsieur Kellemen. Après étude du dossier et des devis, le conseil municipal accepte la proposition d'honoraires pour les travaux suivants : Terrasse extérieure pour un montant de 3900€ avec une fin de travaux prévue pour décembre 2018, salle de conférence pour un montant de 3250€ avec une réalisation pour décembre également, et réalisation d'un film immersif avec une mise en service prévue le 19 avril 2019. Le reste des missions sera géré directement par la municipalité. Madame Plaisance fait part de son inquiétude en ce qui concerne le respect des délais dans la mesure où ces projets ont été discutés à maintes reprises sans pour autant voir un avancement de Monsieur Kellemen. Monsieur le Maire explique au conseil que la commission musée a émis le souhait d'installer des WC au niveau du sas de la salle exposition temporaire et qu'un devis sera prochainement présenté par l'entreprise Jarnier. Le conseil municipal donne son accord pour la réalisation de ces travaux. Monsieur le Maire ajoute qu'un devis de l'entreprise Jarnier est également en attente pour le changement d'éclairage au sein du musée. Celui-ci sera présenté lors de la prochaine réunion.

7 Classement voirie communale

Monsieur le Maire rappelle que les voies des lotissements de la Petite Galie, de l'impasse de la Galie, et de la rue du Lavoir sont assimilables à de la voirie communale de par leur niveau d'entretien et leur utilité publique, c'est pourquoi il est proposé aux conseillers de classer les accès à ces lotissements en voirie communale. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

8 Rapport assainissement et tarif

Après avoir pris connaissance du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif, le conseil municipal adopte celui-ci à l'unanimité.

Considérant le budget assainissement, il est décidé avec 1 contre et 9 pour, de revaloriser le tarif assainissement de 0.02€. Le tarif passera donc de 1.48 à 1.50€ HT/m3 consommé au 1^{er} janvier 2019.

9 SDEM

Par courrier en date du 13 août 2018, il est demandé à la commune de délibérer sur une extension du périmètre d'intervention du Syndicat Départemental d'Energies de la Manche pour permettre l'intégration de la commune nouvelle de Tessy-Bocage. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

10 Questions Diverses

- Monsieur le Maire informe le conseil que la rentrée des classes a eu lieu dans de bonnes conditions avec un maître brigade basé à Ste Marie, un maintien des heures de décharge et un dédoublement de la classe de CP. Le conseil regrette la baisse des effectifs.
- La Maison des Assistantes Maternelles est ouverte depuis le 4 septembre avec 2 assistantes pour le moment et l'arrivée d'une 3^{ème} annoncée en début d'année. Monsieur le Maire rappelle que l'inauguration aura lieu le samedi 29 septembre à 11h.
- Lors des vérifications de l'éclairage public, il a été constaté que dans le lotissement Poséidon, les arbres ont été plantés trop proches de la route et qu'ils risquent d'abîmer la voirie ainsi que les murs de clôture à l'avenir. Une solution devra être trouvée à moyen terme pour éviter des dégâts.
- Eclairage public : la commission s'est réunie cette semaine pour faire un point sur l'avancement des travaux avec l'entreprise SARLEC. Mme Plaisance explique aux conseillers le choix qui a été fait pour la programmation de nuit. Par contre, un souci d'ordre technique nécessite de revoir l'installation des prises dans le pied des mats comme prévu initialement. En effet, Mme Plaisance explique que le boîtier prise à installer est trop encombrant pour le pied de mat à cause de l'antifoudre et qu'il y a un risque d'humidité important pouvant mettre à mal notre installation dans son ensemble. Après discussion, il est décidé de valider les points lumineux permanents et temporaires tels qu'ils ont été présentés, mais de revoir le problème des prises avec Mr Lesseline le 12/9 à 16h30.
- Entretien chasses : Monsieur Lesseline informe le conseil municipal que l'ensemble des chasses est remis en état par l'apport de cailloux. Une commande supplémentaire d'un camion de cailloux sera nécessaire. Madame Gournay demande à ce que l'on réfléchisse à l'entretien du parking de la salle du pôle de vie qui est régulièrement en mauvais état.
- Numérué : La commission numérué propose au conseil de nommer les rues situées à Pouppeville. Il est donc décidé de créer la rue de Pouppeville, la rue Hartwell, la rue de la Fontaine, la rue Saint-Martin, et la rue du Taret. Le conseil municipal accepte l'ensemble des propositions. Les habitants concernés seront prochainement informés de ces changements ainsi que les administrations.
- Petites Cités de Caractère : Un déplacement est prévu avec le conseil départemental dans des

communes « petites cités de caractère » dans le département d'Ille et Villaine le mardi 18 septembre. Monsieur Milet, Madame Rolland et Monsieur Martin feront le voyage pour connaître les critères d'attribution de ce label et se rendre compte de la faisabilité pour notre commune.

- Commerce : Monsieur le Maire explique qu'il a rencontré une personne intéressée pour ouvrir un restaurant / épicerie / café / espace tourisme sur notre commune. Le conseil municipal se réjouit de cette nouvelle et souhaite poursuivre l'étude de ce projet dans son ensemble. Monsieur Laquaine fournira prochainement une étude chiffrée conforme aux plans présentés.
- Camion : suite au contrôle technique du camion Iveco, la commune est dans l'obligation d'en acquérir un autre. Monsieur Dubois et Monsieur Férey se chargeront d'étudier l'achat d'un camion d'occasion dans les prochains jours.
- Cimetière : Madame Gournay demande à ce qu'un banc supplémentaire soit installé dans le cimetière. Les employés communaux seront chargés de sa réalisation et de son installation.